

Vendredi 22 novembre 2024

10 **Actu locale** Valence - Romans agglo

Valence

Ces entreprises qui innovent et dessinent l'avenir

Ce jeudi 21 novembre, les annuels Trophées de l'entreprise de Valence Romans agglomération ont primé les sociétés. Dans l'industrie, la culture ou le numérique, les innovations ne manquent pas sur un territoire aujourd'hui dynamique et attractif. La 19^e édition, à Valence, a encore montré.

Un record de candidatures
Ce jeudi 21 novembre, la cérémonie organisée par l'Agence de développement économique de Valence Romans agglomération a récompensé les entreprises qui ont innové et dessiné l'avenir. Cette année, 58 projets étaient en lice dans les différentes catégories, contre 33 l'an passé. C'est un nouveau record, se souvient Marie-Hélène Thoral, vice-présidente (DVD) de Valence Romans agglomération en charge de l'attractivité économique et du rayonnement du territoire. Et d'ajouter, en s'adressant aux entrepreneurs : « Vous êtes généralistes d'inventivité, de créativité ».

Catégorie "Créatif" Parmi les lucioles, au milieu des chrys et des chrys...

Et cela convient évidemment aux élus comme, plus largement, au territoire. Dans un contexte incertain, tant économique que fiscal pour les entreprises, l'innovation et le dépassement se révèlent des clés pour dessiner l'avenir. Laurent Monnet valorise notamment la capacité de transformer les difficultés et les défis en opportunités enthousiasmantes. La preuve par l'exemple : 18 projets ont été présentés dans la catégorie "Durable et engagé".

Deux nouvelles catégories
Pour les Trophées 2024, l'Agglo a créé deux nouvelles catégories afin de coller à l'économie du territoire et aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Ainsi, le "Créatif" et les "Clubs et réseaux d'entreprises" ont vu le jour. Ces deux catégories ont été créées à l'initiative de la société de conseil et de conseil en stratégie de demain.

Catégorie "Produit" Treewater et son procédé pour traiter l'eau



Les lauréats des Trophées de l'entreprise de Valence Romans agglomération 2024, accompagnés de Laurent Monnet et de Marie-Hélène Thoral, sous deux chrys commémoratifs en l'honneur des gagnants. Photo de P. C. / Agglo

Catégorie "Durable et engagé" Pour des ciments moins polluants

Catégorie "Coup de cœur" Bonhomme

Catégorie "Durable et engagé" • Pour des ciments moins polluants



Sébastien Didier-Legrand (à droite), directeur industriel de Rhône Ciments, aux côtés des élus de l'Agglo.

Dans un secteur polluant – l'industrie du ciment représente plus de 7 % des émissions mondiales de CO₂ –, Rhône Ciments parvient à réduire son empreinte. La filiale et son groupe Cem'In'Eu développent depuis plusieurs années deux ciments à base de pouzzolanes – de la roche volcanique ou basaltique – naturelles et locales. L'intérêt : limiter la part de clinker, la matière première du ciment dont la production est particulièrement polluante. Rhône Ciments, installé à Portes-lès-Valence, espère que ces deux solutions bas carbone atteindront 40 % de ses ventes d'ici trois ans.

Catégorie "Clubs et réseaux d'entreprises" • Les entreprises du cœur

Tout jeune et déjà récompensé : lancé en août dernier, le fonds de dotation des Entreprises du cœur veut accompagner les associations locales agissant en faveur des personnes en situation de précarité. Fondé par un collectif d'entreprises – ils sont 34 pour l'heure –, il compte mobiliser des ressources financières, humaines et immobilières pour l'hébergement d'urgence, la précarité alimentaire et la santé mentale. De nouveaux mécanismes de solidarité pourraient voir le jour, comme le don de congés payés ou le mécénat de compétences. Les Bureaux



Les représentants des Entreprises du cœur.

Catégorie "Coup de cœur" • Bonhomme automobiles, la flotte qui roule



Melvyn Bonhomme, représentant de la société montélienne.

Cinq entreprises étaient nommées pour recevoir le trophée Coup de cœur. À l'issue des votes sur internet et en direct lors de la cérémonie des Trophées, c'est Bonhomme automobiles qui l'a emporté. La société familiale de Montélier a été primée pour son logiciel simplifiant la gestion des flottes automobiles. Les autres nominés étaient EAC (pour la relocalisation du polissage de métaux), ANT éditions (mélant bande dessinée, jeu de piste et découverte d'un territoire), le groupe Skipper (spécialiste de la "slow logistique") et 60 000 Rebonds (qui accompagne les chefs d'entreprise à la suite d'une liquidation judiciaire).